



Mise en place de la collecte des bouteilles de protoxyde d'azote en déchèteries



La collecte des
bouteilles de
protoxyde d'azote
est mise en place
dans les déchèteries
du territoire.

**BOUTEILLE DE PROTOXYDE D'AZOTE
=
DÉCHETS DANGEREUX**



INTERDIT de les jeter
dans les ordures ménagères
et les bacs de tri

*Pour rappel, la loi interdit la vente ou l'offre
de protoxyde d'azote aux particuliers.*